

Sommaire du programme de sécurité

1 Politique

Aucun travail n'est urgent au point de ne pouvoir être fait en sécurité. Chaque travailleur a le droit de refuser un travail dangereux, et les superviseurs donnent suite au refus avant la reprise du travail.

2 Responsabilités

- Président : ressources et plan annuel de sécurité
- Superviseurs : causeries avant le quart, permis et inspections de leur quart
- Comité mixte de santé et sécurité : inspections mensuelles et analyse des incidents
- Chaque travailleur : signaler les dangers, quasi-accidents et blessures pendant le quart

3 Formation

Cours	Qui	Renouvellement
SIMDUT	Tous les travailleurs	[Annuel]
Pont roulant et gréage	Opérateurs de pont roulant, gréeurs	[3 ans]
Entrée en espace clos	Ajusteurs, soudeurs, CQ	[Annuel]
Travail à chaud et surveillance incendie	Soudeurs, aides	[Annuel]
Travail en hauteur	Équipes de chantier	[3 ans]
Cadenassage	Entretien, machinistes	[Annuel]

4 Maîtrise des dangers

- L'intérieur des appareils est un espace clos : permis d'entrée, analyse de l'air et surveillant chaque fois
- Captation locale des fumées à chaque poste de soudage; surveillance de l'air [deux fois] par année
- Les levages de plus de [20] t suivent un plan de levage écrit revu par le superviseur
- Les essais hydrostatiques ont une zone d'exclusion jusqu'à la dépressurisation
- Les zones de détensionnement sont barricadées tant qu'elles sont chaudes

5 Rendement

Indicateur	[Année 1]	[Année 2]	[Année 3]
Blessures avec perte de temps	[n]	[n]	[n]
Taux total d'incidents consignés	[x,xx]	[x,xx]	[x,xx]
Quasi-accidents signalés	[n]	[n]	[n]

Une attestation de conformité à jour de l'assurance contre les accidents du travail est fournie sur demande.

6 Entrepreneurs et visiteurs

Les entrepreneurs suivent une orientation et travaillent selon les permis de l'atelier. Les visiteurs sont accompagnés dans l'atelier et portent lunettes, bottes et casque dans les baies de ponts roulants.